

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



TOUTES GÉNÉRATIONS

Rendez-vous le 6 avril
au Forum Alternance

PAGE
13



CADRE DE VILLE

PAGE
18

Nouveaux sites de compostage



ON A AIMÉ

PAGE
22

Activités intergénérationnelles

LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN

Notre dossier du mois

PAGE
04



PAGE
4

LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN

Notre dossier du mois

PAGE
18

CADRE DE VILLE

3^{ème} édition du défi "zéro déchet"

PAGE
23

ON A AIMÉ

Stage d'initiation à l'informatique
pour les aînés madeleinois

PAGE
24

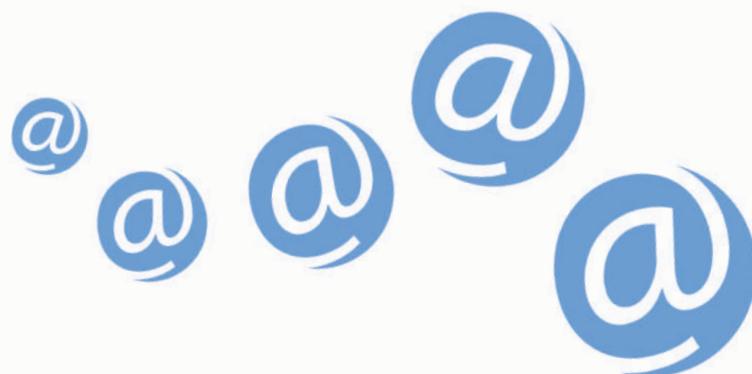
SPORT

Vacances printanières sportives

PAGE
9

ACTUS CITÉ

5@ attribuées pour la 9^{ème} fois
à la Ville de La Madeleine !



TOUTES GÉNÉRATIONS

Les enfants et la LPO nous content
la Deûle et sa biodiversité

PAGE
12



PAGE
17



CULTURE ET SORTIES

La Médiathèque accueille les Journées
Européennes des Métiers d'Art

PAGE
21



VIVRE ET TRAVAILLER

6 nouveaux commerces
labellisés "zéro déchet"



LE MOT DU MAIRE

La séance du conseil municipal du mois de mars sera notamment consacrée aux orientations budgétaires programmées pour 2023.

Cette année, c'est un contexte inédit et surtout lourd de contraintes et de crises, qui pèse sur ces orientations.

Et pour cause, l'inflation et la crise de l'énergie et des matières premières qui touchent les ménages et les entreprises n'épargnent pas non plus les collectivités locales et en particulier les communes.

C'est donc avec pragmatisme et prudence, mais aussi avec volontarisme qu'il convient d'envisager le budget 2023 qui sera voté en avril et sur lequel la municipalité est actuellement mobilisée.

Bien cordialement



Sébastien Lepretre, Maire de La Madeleine, en visite au CCAS à l'occasion des permanences de remise des chèques énergie communaux aux habitants bénéficiaires (voir p.5).

MAGdeleine - Mars 2013
13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS, Maëlle DE CONINCK,
(Service Communication).
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement
par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : Ville de La Madeleine





Le magasin solidaire géré par l'association RÈVES a été créé en 2012 à l'initiative de la Ville. Il accueille et accompagne les Madeleinois qui traversent une période difficile liée à un accident de la vie. Plus de détails en page 7.

À LA MADELEINE, LA SOLIDARITÉ SE VIT AU QUOTIDIEN

Aides financières, accès gratuit au sport et à la culture, services à la personne, activités intergénérationnelles... le champ d'action de la solidarité est large à La Madeleine ! Si le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est l'outil principal de la politique sociale et solidaire de la Municipalité, l'entraide, la solidarité et le lien social sont au cœur de nombreuses actions et initiatives municipales. En cette période de crise, la Ville de La Madeleine a récemment déployé un bouclier solidaire ayant vocation à compléter les dispositifs déjà mis en place et a choisi d'intensifier les aides municipales afin d'accompagner au quotidien les Madeleinois et en particulier les plus fragiles.

ZOOM SUR LES AIDES APPORTÉES PAR LE CCAS

Aussi indispensables que diversifiées, les missions du CCAS se regroupent en 2 axes.

- **L'aide sociale légale** via l'accompagnement à la constitution des dossiers indispensables pour l'attribution des aides sociales légales comme le RSA, l'APA...

- **Les aides sociales facultatives**, propres au CCAS de La Madeleine et votées par le Conseil d'Administration.

Accueil, orientation, information, accompagnement... LES MISSIONS DU CCAS

La Ville de La Madeleine mène une action de prévention et de développement social dans la commune via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). L'établissement public est le premier «support» de la politique sociale et solidaire menée par la Ville.

Les missions quotidiennes du CCAS s'articulent autour de l'accueil, de l'écoute, de l'accompagnement et du suivi social des bénéficiaires madeleinois, sans oublier de la mise en relation avec les administrations et partenaires appropriés.

UNE QUESTION ? DES PERMANENCES !

En complément de l'accueil social et solidaire proposé par le CCAS, diverses permanences sont organisées sur rendez-vous afin de répondre aux questions des

Madeleinois : service social de la CARSAT (retraite) pour les Madeleinois en arrêt maladie / association SOLiHA (logement) / avocat au Barreau de Lille / association Mandarine (mutuelle communale). Monsieur Eryck Ziza, Vice-Président du CCAS, Adjoint délégué à la Solidarité, tient aussi des permanences régulières.

Pour tous renseignements :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

1 rue des Gantois

03 20 51 16 98

ccas.lamadeleine@gmail.com

Ouvert le lundi de 13h30 à 17h15, le mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h.

AIDES ET ACCOMPAGNEMENTS DU CCAS

EN QUELQUES EXEMPLES



« Bénéficiaire du CCAS, j'aimerais participer à des sorties culturelles et de loisirs dans la métropole. »

Le CCAS propose aux Madeleinois bénéficiaires des minima sociaux, des sorties axées sur les loisirs et la culture. Au programme de cette année 2023 :

- Axe découverte : musée de la fête foraine à Saint André, musée de la poupée et du jouet ancien à Wambrechies, parc archéologique Asnapio à Villeneuve d'Ascq.
 - Axe patrimoine : musée des moulins et musée de plein air à Villeneuve d'Ascq, salle des batailles à Mons en Pévèle.
- Pré-inscriptions du 3 au 28 avril auprès du CCAS.



« Avec l'âge, les gestes du quotidien comme monter les escaliers, accéder à ma douche, cuisiner... me sont difficiles, mais je souhaite conserver mon autonomie et rester à la maison ».

Le CCAS soutient les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans l'adaptation de leur logement afin de favoriser leur maintien à domicile et préserver leur autonomie. Deux aides y sont dédiées :

- un accompagnement dans la réalisation d'un diagnostic avec l'intervention et l'expertise d'un ergothérapeute, en partenariat avec l'association HACAVIE.
- une aide au financement des travaux d'aménagement.

Le CCAS propose également un service de livraison de repas à domicile, ainsi qu'un dispositif d'appel dans le cadre de l'inscription sur le « registre nominatif ».



« Ayant des difficultés financières en ce moment, je ne peux pas proposer d'activités et sorties à mes enfants, ni en réaliser moi-même. »

Sous conditions de ressources et afin de favoriser l'accès à la pratique sportive et culturelle, le CCAS délivre des « Cartes Sport Culture » (pour les enfants de 3 à 16 ans), des « Cartes Piscine » et des « Médiachèques » pour les adultes permettant la prise en charge des frais d'inscription à la Médiathèque municipale, inscriptions par ailleurs gratuites pour les jeunes Madeleinois de moins de 18 ans ainsi que les étudiants de moins de 26 ans.



ZOOM SUR LE BOUCLIER SOLIDAIRE

L'inflation pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages, particulièrement des foyers les plus fragiles, déjà impactés par les hausses des prix de l'énergie. Dès 2021, la Municipalité a voté la création d'un chèque énergie communal exceptionnel d'un montant de 100€, venant en complément du chèque énergie délivré par l'État.

En 2022, la Ville a décidé d'intensifier son engagement par le déploiement d'un bouclier solidaire madeleinois, délibéré lors du Conseil Municipal du mois d'octobre. Ce bouclier solidaire se constitue de mesures qui complètent celles déjà existantes, afin de soutenir les Madeleinois les plus vulnérables et de les aider à faire face aux dépenses du quotidien, d'alimentation, de biens de première nécessité et d'énergie.



> ÉNERGIE : UNE AIDE POUR LES MADELEINOIS

La Ville a souhaité reconduire le dispositif du chèque énergie communal à destination des bénéficiaires du chèque énergie national.

Par ailleurs, afin d'aider tous les habitants, commerçants et agents municipaux à réduire leur facture d'énergie, la Ville a lancé une procédure d'achat groupé d'énergies.

bons utilisables auprès de commerces madeleinois.

- Les « bons chaussures » du CCAS transformés en « **bons textile** » ont pour objectif de participer aux dépenses vestimentaires des enfants et adolescents madeleinois scolarisés.

- Les « **bons ressourcerie** » permettent quant à eux l'achat de petit matériel de la vie courante.



> ABAISSEMENT DU TARIF MINIMUM DE LA CANTINE

Afin de garantir un repas complet à chaque enfant, la Ville abaisse depuis le 27 novembre et jusqu'au dernier jour des vacances scolaires de l'été 2023, le 1^{er} tarif du repas en restauration scolaire. Ce dernier a été diminué à 1€ pour les enfants des familles madeleinoises les plus fragiles.



> AIDES ALIMENTAIRES À L'ACHAT DE BIENS DE 1^{ÈRE} NÉCESSITÉ

(sous conditions de ressources)

La Ville a augmenté la subvention allouée au CCAS, permettant l'attribution de nouvelles aides.

- L'**aide alimentaire** prend la forme d'attribution de tickets service et de



Monique a été accueillie au CCAS, afin de récupérer son chèque énergie. La Madeleinoise fait partie des plus de 660 foyers bénéficiaires de cette 2^{ème} édition.

Une démarche à effectuer ?

UTILISEZ LA BORNE TACTILE DU CCAS !

Une borne tactile à destination des habitants est située à l'accueil du CCAS et accessible aux horaires d'ouverture.

Cette interface intuitive permet de réaliser ses démarches facilement et de naviguer sur les sites internet de la Ville, de la CAF, de Pôle Emploi, de l'assurance Maladie AMELI,

des impôts, du service public, de l'assurance retraite et de la MSA, ainsi que d'imprimer des documents qui proviennent de la Caisse des Allocations Familiales.

Les agents d'accueil restent naturellement à votre disposition pour vous guider et vous orienter.



CULTURE, SPORT, LOISIRS... C'EST GRATUIT !

Parce qu'ils permettent de faire de nouvelles découvertes, de sortir de son quotidien, de lutter contre l'isolement, de rire... la Municipalité a à cœur de proposer de nombreux dispositifs afin de permettre à tous de pratiquer une activité sportive, d'assister à des spectacles ou bien encore de participer à des animations.

SPORTEZ-VOUS BIEN À LA MADELEINE !

Au sein des centres sportifs municipaux, vous trouverez forcément l'activité qui vous correspond ! Badminton, musculation, gym santé, football en salle, boxe... De nombreux créneaux, entièrement gratuits sont proposés aux Madeleinois.

Sous conditions de ressources, le CCAS met également à disposition des Cartes Sport Culture pour les enfants et des Cartes Piscine pour les adultes (détails en page 5).



CULTURE ET VOUS !

Spectacles, expositions, concerts... La Ville vous propose une programmation culturelle riche et diversifiée, notamment à la Chaufferie Huet, salle culturelle polyvalente madeleinoise. Retrouvez toute la programmation sur les sites internet de la Ville ainsi que de la Chaufferie Huet et inscrivez-vous gratuitement.

La Médiathèque est quant à elle gratuite pour les Madeleinois de moins de 18 ans et les étudiants jusqu'à 26 ans, ainsi que pour les détenteurs du « Médiathèque » délivré par le CCAS (détails en page 5).



DES AÎNÉS BIEN OCCUPÉS !

Toute l'année, animations, sport, ateliers et activités intergénérationnelles sont proposés gratuitement aux aînés Madeleinois. Et avec la navette municipale, ils peuvent s'y rendre facilement et gratuitement !

La Ville met également à disposition un service gratuit de vélo-taxi à destination des plus de 60 ans, les lundis et vendredis de 8h à 12h, l'occasion de faire une course, d'aller se promener ou de se rendre au marché !



ON VA S'AIDER entre Madeleinois

« On va s'aider » est un réseau d'échange et de partage qui vous relie à vos voisins tout en créant du lien. S'entraider entre voisins n'a jamais été aussi simple !

Comment rejoindre ce réseau local gratuit, sans téléchargement et sans publicité ?

1) Je m'inscris et je publie une annonce, une demande, une proposition...

2) D'autres Madeleinois me contactent et répondent en messagerie privée.

3) Faites connaissance et arrangez-vous entre vous !

Postés récemment sur le site :

« Je propose mon aide pour des réparations/entretien informatique. »

« Je cherche des voisins de confiance qui accepteraient de garder notre chat. »

« Je souhaite me remettre à la course à pied, des Madeleinois intéressés ? »

LE LOGEMENT, un axe majeur de la solidarité

La Ville de La Madeleine compte plus de 2700 logements locatifs sociaux, soit plus de 25% du parc de logements madeleinois (taux minimum fixé par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain).

Les Madeleinois à la recherche d'un logement, peuvent solliciter l'obtention d'un logement social dès lors que leurs ressources ne dépassent pas les plafonds des ressources réglementaires.

La Ville ayant choisi d'être centre d'enregistrement, les dossiers sont immédiatement consultables par tous les bailleurs, ce qui facilite l'accès au logement. La Municipalité a également mis en place une commission partenariale composée des différents bailleurs sociaux, du CCAS de La Madeleine et de la Maison Nord Solidarité (MNS), qui se réunit chaque mois afin d'orienter les demandes.

Renseignements auprès du service logement (03 20 12 79 80 / service-logement@ville-lamadeleine.fr)



LA SOLIDARITÉ MADELEINOISE ENVERS LE PEUPLE UKRAINIEN

Le mois de février a marqué les 1 an de la guerre en Ukraine.

Immédiatement mobilisée pour répondre aux urgences liées à ce conflit (collecte de produits de première nécessité, subventions municipales à des associations, dons de gilets pare-balles...), la Municipalité a également mobilisé ses propres capacités d'hébergement d'urgence afin d'accueillir des familles ukrainiennes.

Des familles madeleinoises se sont aussi portées candidates à l'accueil

de réfugiés ukrainiens.

Des permanences ouvertes à ces familles ont aussi été organisées toutes les semaines par la Ville. C'est dans ce cadre qu'Irina Tabarcea, Madeleinoise d'origine Moldave, a apporté son aide en facilitant les échanges, en tant que traductrice.

Dès le début du conflit, la Madeleinoise a par ailleurs fait connaissance avec Irina, ukrainienne, via un groupe Facebook d'aide envers le peuple ukrainien. Sur les conseils d'Irina, Irina et ses deux

enfants Bodhan (6 ans) et Daria (12 ans) ont fui la guerre pour venir s'installer à La Madeleine où ils sont aujourd'hui en sécurité. Bodhan est scolarisé à l'école Louise de Bettignies et Daria au collège Yvonne Abbas. Les deux enfants y suivent des cours de français en parallèle des enseignements classiques.

Reconnaissante d'avoir été accueillie à La Madeleine, la famille espère un apaisement du conflit afin de pouvoir retourner en Ukraine, auprès de ses proches, restés sur place.



Les familles d'Irina (ukrainienne) et d'Irina (Madeleinoise) sont très proches et s'entraident au quotidien.

L'INDISPENSABLE CONTRIBUTION DES ASSOCIATIONS



Le vestiaire solidaire est ouvert à tous les Madeleinois, sans condition de ressources. Les habitants peuvent y acheter des vêtements mais aussi en déposer.

De nombreuses associations madeleinoises mènent des actions solidaires tout au long de l'année.

> Un magasin solidaire pour se nourrir et se vêtir

Composé d'une épicerie et d'un vestiaire gérés par l'association RÊVES (Ressourcerie Épicerie Vestiaire), le magasin solidaire s'adresse aux Madeleinois qui ont momentanément besoin d'aide pour faire face à une situation difficile. Les clients de RÊVES réalisent leurs achats librement au sein de l'épicerie et bénéficient de prix réduits représentant en moyenne 20% des prix du marché.

> Un accompagnement personnalisé des familles en difficulté

L'association Saint Vincent de Paul accueille les familles en difficulté, en leur apportant une aide alimentaire ainsi qu'un accompagnement en lien avec les partenaires sociaux.

Les Restaurants du Cœur organisent chaque année une distribution de denrées alimentaires durant l'hiver, à l'espace Olympia, mis à disposition par la Ville.

> De nombreuses actions solidaires

De nombreuses associations font également vivre la solidarité à La Madeleine. Retrouvez leurs événements via l'agenda du site de la Ville et sur le site dédié : vie-associtative.ville-lamadeleine.fr ainsi que dans la rubrique « solidarités » de votre magazine.

> Un centre social pour développer le vivre ensemble

Structure de proximité, le Centre social ACoLJAC - Christian Janssens nourrit le lien social et encourage la participation et l'échange en proposant des activités sociales, éducatives, culturelles et familiales.

3 questions à ERYCK ZIZA

Adjoint délégué à la Solidarité

La Ville a récemment noué deux nouveaux partenariats dans le domaine de la solidarité. Pouvez-vous nous en dire plus ?

La Ville a en effet noué deux nouveaux partenariats, le 21 octobre 2022 avec la Ligue contre le Cancer, puis le 8 janvier dernier avec le Département du Nord et la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Ces partenariats ont respectivement pour objectifs d'agir localement contre le cancer et de lutter contre l'isolement des personnes fragiles. Dans ce double cadre partenarial, des dispositifs seront mis en place en 2023 en

complément des actions déjà réalisées par la Municipalité.

En octobre dernier la Ville a organisé sa première donnerie citoyenne entre habitants. L'évènement sera-t-il reconduit ?

Cette opération organisée par la Ville de La Madeleine, a eu lieu en octobre dernier pendant la semaine du développement durable. Les Madeleinois ont pu déposer les objets en bon état dont ils n'avaient plus usage et en récupérer d'autres. Les bénéficiaires des minimas sociaux étaient prioritaires afin de récupérer les dons. Faisant rimer

solidarité et transition écolo-gique, la donnerie a suscité un grand élan de générosité et a rencontré un vif succès. Nouveau rendez-vous madeleinois, elle sera reconduite en octobre prochain.

La solidarité s'exprime-t-elle aussi au-delà du territoire madeleinois ?

La solidarité madeleinoise s'étend au-delà de notre commune qui se mobilise régulièrement autour des grandes causes nationales et internationales. La Municipalité s'est ainsi immédiatement mobilisée afin de répondre aux urgences liées au conflit entre la Russie et l'Ukraine.



Eryck Ziza accueillant les parents isolés et leur(s) enfant(s) à l'occasion de la permanence-gôûter de Noël organisée par la Ville.

Rappelons-nous également des appels aux dons réalisés pour venir en aide aux populations affectées par le séisme en Turquie et en Syrie en février dernier, ainsi que pour les sinistrés de Belgique et d'Allemagne suite aux importantes inondations en 2021.

INAUGURATION DE L'ESPACE "JANINE DHOLLANDE"

Le jeudi 2 février s'est déroulée l'inauguration de l'espace «Janine Dhollande», dans les locaux mis à disposition par la Ville aux associations de soins infirmiers et de services à domicile. Le lieu a été nommé ainsi en hommage à Janine Dhollande, ancienne élue municipale pendant 40 ans.

Figure de la vie locale madeleinoise, Janine Dhollande a œuvré dans le domaine de la solidarité.

Toute sa vie a été guidée par l'altruisme et l'engagement, qu'elle a démontrés au long de sa carrière professionnelle, en tant que directrice du foyer logement « Les Jonquilles », mais aussi en exerçant ses différentes responsabilités d'élue municipale. Éluée pour la première fois en 1977 auprès de Claude Dhinnin, elle est devenue adjointe au maire déléguée aux affaires sociales en 2001, puis a pris en charge les thématiques « solidarités et logement » auprès de Sébastien Leprêtre, jusqu'en 2014. En 2018, Janine Dhollande a de nouveau siégé au Conseil Municipal à la suite du décès de Christian Janssens, Adjoint aux Solidarités et vice-président du CCAS.

En tant que vice-présidente du CCAS, Janine Dhollande a également **présidé les associations de soins infirmiers et de services à domicile : l'AMSD et le LMSIAD, hébergées dans l'espace qui porte maintenant son nom.**

À l'occasion de cette inauguration, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, Eryck Ziza, Adjoint délégué à la solidarité et Michel Cunin, médecin et président du LMSIAD ont dévoilé la plaque mettant à l'honneur Janine Dhollande, en présence de sa famille. Monsieur le Maire, Monsieur Cunin et Monsieur Ulrich, président de l'AMSD lui ont ensuite rendu hommage, soulignant sa gentillesse, son sourire et sa disponibilité.

Fondée en 1982 à l'initiative de la Ville, l'association Madeleinoise des Soins Infirmiers à Domicile (LMSIAD) est un maillon essentiel du maintien à domicile à La Madeleine. En 1992, un service Emplois Familiaux est créé au sein de l'association afin de répondre aux besoins croissants des demandes de service à domicile. En 2014, les deux entités se dissocient et deviennent deux structures à part entière : le LMSIAD et l'AMSD (Association Madeleinoise des Soins à Domicile). En 2022, l'espace occupé par la Médecine scolaire se libère et la Ville propose aux deux structures, jusque-là hébergées au CCAS, de s'y installer et l'inaugure en 2023 en tant qu'« Espace Janine Dhollande ».



De gauche à droite, Michel Cunin, Président du LMSIAD, Eryck Ziza, Adjoint délégué à la Solidarité et Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, ont dévoilé la plaque en l'honneur de Janine Dhollande.



De gauche à droite, Bernard Ulrich, Président de l'AMSD, Michel Cunin, Président du LMSIAD et Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine ont rendu hommage à Janine Dhollande.



L'ACCUEIL DU CCAS REMIS À NEUF

Du 20 au 31 mars, la Ville réalisera des travaux de rénovation de l'espace d'accueil du CCAS. Durant cette période, l'entrée s'effectuera exceptionnellement rue du Président Georges Pompidou (à proximité de la Police Municipale).

DON DE SANG

Sauvez des vies, vous avez ça dans le sang !
Un don de sang est organisé à La Madeleine le mercredi 29 mars de 10h à 13h et de 15h à 19h, à la salle Moulin.
Inscrivez-vous en ligne sur : dondesang.efs.sante.fr



IL N'Y A JAMAIS EU
DE MEILLEUR MOMENT
POUR NOUS REJOINDRE.

Les réserves de sang sont très faibles.
Rejoignez-nous, devenez donneur.

LE LABEL 5@ attribué pour la 9^{ème} fois à la Ville de La Madeleine !

ACTUS
CITÉ



La distinction « Label National Territoires, Villes et Villages Internet » permet aux collectivités d'évaluer leur action numérique. Ce label allant de 1 à 5 arobas valorise l'engagement municipal pour un internet citoyen.

Pour la 9^{ème} année consécutive, la Ville de La Madeleine a obtenu 5@, se classant ainsi sur la plus haute marche du podium depuis 2015. Forte de ce label, la Ville conserve également le prix spécial « Territoire

d'excellence numérique » récompensant les collectivités labellisées 5 arobas depuis au moins 6 ans. Le jury a salué la constance de la Ville dans le domaine de l'innovation, caractérisée par la mise en place chaque année de nouveaux services numériques, avec notamment en 2022 :

> **L'installation de QR-code sur les 250 corbeilles et 55 canipoches** que compte notre commune, pour une meilleure gestion de la propreté. Ces

derniers permettent en effet de déclarer toute anomalie rencontrée (corbeille cas-sée, pleine ou sale, dépôt sauvage, distributeur de canipoches vides...) Une notification alerte les agents et enclenche leurs interventions garantissant ainsi une meilleure remontée de l'information.

> **Le lancement d'un compte LinkedIn permettant la présence de la Ville sur le plus connu des réseaux sociaux professionnels**, en complément des réseaux sociaux Facebook, Instagram et Twitter sur lesquels La Madeleine est également référencée.

> **La mise en place d'une plateforme de publication des actes administratifs** sur le site internet de la Ville, permettant une meilleure gestion et accessibilité des actes administratifs.

La Ville de La Madeleine s'engage pour un internet citoyen à la disposition de chacun et en faveur de l'intérêt général !



RECENSEMENT CITOYEN

Effectuer son recensement citoyen est obligatoire et à réaliser dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le recensement s'effectue en Mairie au service État-Civil. Les jeunes Madeleinois doivent être munis de leur pièce d'identité ainsi que de leur livret de famille. Après cette première démarche citoyenne, les jeunes recensés recevront une convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC), puis une fois cette dernière effectuée, une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement (obligatoire pour s'inscrire à des examens et au permis de conduire).

Aménagement d'une parcelle naturelle

sur le site de l'ancien cimetière



Plus d'informations auprès du service État-Civil au 03 20 12 79 77 ou à service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr

Un espace de l'ancien cimetière de La Madeleine a été transformé en « parcelle de cimetière naturel ». Par cette 1^{ère} expérimentation, la Municipalité souhaite proposer un mode de sépulture alternatif, plus respectueux de l'environnement, favorisant la végétalisation et à moindre coût pour les familles.

Dans le cadre des cimetières naturels, les cercueils sont ensevelis à même la terre et sont composés de bois non traité issu de forêts françaises ou de matériaux recyclés biodégradables. Dans la mesure du possible, les soins au défunt sont limités à la présentation du corps et le défunt habillé en fibres naturelles

(lin, coton, chanvre...) Une pierre identifie la sépulture et peut être personnalisée par une épitaphe, une photo ou tout autre symbole. Après l'inhumation, l'espace est recouvert de broyat.

La famille peut alors personnaliser la sépulture en plantant des végétaux s'intégrant dans l'espace naturel, l'utilisation de produits phytosanitaires étant par ailleurs interdite.

Les cimetières naturels ont pour objectif de réduire au maximum l'empreinte écologique, ainsi que la pollution des sols. Il s'agit également de relier le plus possible les défunts et leurs visiteurs à la nature.

MÉMOIRE DE LA MADELEINE

Madeleinoise depuis toujours, Manon Deleforterie est née en 1928 dans la maison qu'elle n'a jamais quittée, au cœur du quartier Saint Maur.

Enfant, Manon grandit aux côtés de sa grand-mère dans la maison qu'a fait bâtir son grand-père à La Madeleine, avant d'être porté disparu lors de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Des souvenirs de guerre... dont se souvient encore avec précision la Madeleinoise. Durant son enfance marquée par la 2nd Guerre Mondiale, les Allemands étaient présents sur le territoire madeleinois et occupaient l'école Jeanne d'Arc, à proximité de son habitation.

Craignant pour leur sécurité, les deux Madeleinoises s'enfuient vers Paris, mais leur trajet ne se déroule pas comme prévu. Manon et sa grand-mère se sont en effet retrouvées à Calais et ont décidé de revenir à La Madeleine en parcourant plus de

100 kilomètres à pied. Manon a aussi survécu à la balle d'un soldat allemand qu'elle évite de justesse. Plus tard, c'est un obus qui atterrit sur sa maison, ne causant heureusement pas de dégâts majeurs.

Un début de vie marqué donc par la guerre, mais aussi par la convivialité... celle avec le voisinage, mais aussi avec les commerçants de proximité. Manon se remémore les commerces de sa jeunesse en souriant, se rappelant de la mercerie au coin de sa rue, mais aussi de « La Cordonnerie Jean Bart », de la « Droguerie Saint-Maur », de la « Poissonnerie l'Ecaillère »... et bien entendu du marché, mythique institution madeleinoise.

En 94 ans, Manon a connu de nombreux voisins, avec qui elle a partagé des moments de vie, des histoires humaines à travers l'Histoire. La Madeleinoise rit en évoquant les nombreuses anecdotes du quartier.



Dans cette maison pleine de souvenirs, Manon partage aujourd'hui son quotidien avec Filou, son petit canari, ses 7 perruches, et jusqu'à récemment son chien Igo, auquel elle tenait beaucoup.

Son fils Yves, né lui aussi dans la demeure madeleinoise vient régulièrement lui rendre visite. Ayant vécu 30 ans à La Madeleine et y étant beaucoup présent, il se sent encore

Madeleinois. Yves se souvient avoir appris à nager dans les anciens bassins où est maintenant située la Médiathèque Municipale. Il se rappelle également des débuts de la piscine de La Madeleine.

Manon fait partie de la mémoire de notre commune. La Madeleinoise ne s'imagine pas vivre ailleurs qu'à La Madeleine, « sa madeleine de Proust » !

ANCIENS COMBATTANTS, INSCRIVEZ-VOUS !

Les inscriptions pour recevoir les bons d'achat offerts par la Ville aux anciens combattants madeleinois, se dérouleront du 11 avril au 6 mai. Présentez-vous à l'accueil de la Mairie, muni d'une pièce d'identité, de votre carte d'ancien combattant et d'un justificatif de domicile.

Réservé aux anciens combattants âgés de 70 ans et plus (nés en 1943 ou avant).

REJOIGNEZ LA RÉSERVE CIVIQUE MADELEINOISE !

Vous souhaitez être acteur d'un ou plusieurs projets d'intérêt général ?

La Ville de La Madeleine lance une consultation publique dans le cadre de la constitution d'une réserve civique d'habitants volontaires avec pour objectif de susciter l'engagement bénévole.

La réserve civique madeleinoise pourra accomplir des missions temporaires lors de situations de crise mais aussi d'actions citoyennes.

Vous êtes intéressés ? Remplissez le formulaire sur le site internet de la Ville (rubrique actualité) **Contact : 03 20 12 79 92**

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Tous les 1^{ers} samedis du mois

Samedi 1^{er} avril

Balade urbaine

Place du Marché. RDV devant le Conservatoire de musique.

Mercredi 5 avril

Permanence de M. le Maire

De 17h à 19h en Mairie.

Mardi 18 avril

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 19h30 sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Mercredi 12 avril

Conseil municipal

À 18h15 en salle du Conseil en Mairie.

Retransmission en direct sur le site de la Ville.

Dimanche 30 avril

78^{ème} anniversaire de la Libération des Camps de Déportation

9h30 : Dépôt de gerbes à l'ancien cimetière et animation de la flamme à la mémoire des déportés du train de Loos.

11h - Dépôt de gerbes au Monument aux Morts, parc de Latre de

Tassigny, avec la participation de l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine et de la Chorale Chante Joie. Lecture du message commun des associations des déportés pour la Journée nationale de la Déportation par la Présidente de l'association.

HOMMAGE À CLAUDE JEGOU

Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme pendant 25 ans, Claude Jegou s'est éteint mercredi 25 janvier, à l'âge de 72 ans.

C'est en 1995, aux côtés de Claude Dhinnin, qu'il s'engage dans la vie municipale. En 2008, Sébastien Leprêtre lui témoigne sa confiance en le nommant 1^{er} Adjoint au Maire délégué à la qualité et au cadre de vie, à l'urbanisme, au patrimoine, à la circulation, au stationnement, à la propreté et au fleurissement. Dans son dernier mandat d'élu municipal, de 2014 à 2020, il conservera sa délégation à l'urbanisme et se verra aussi confier la thématique du logement par Sébastien Leprêtre.

"Fin connaisseur de notre ville et de ses enjeux, Claude Jegou était aussi connu et reconnu pour l'humanité qui le caractérisait et qui était au cœur de son engagement municipal" a exprimé Sébastien Leprêtre, à l'annonce du décès de son ancien Adjoint.

Les Madeleinois se souviendront longtemps de sa bienveillance, de son écoute et de son implication, comme en témoignent les nombreux messages laissés sur le livre de condoléances ouvert à la mairie, ainsi que sur les réseaux sociaux.



LES MADELEINOIS TÉMOIGNENT :

"C'était une personne avec un grand cœur. Très heureuse qu'il ait célébré notre mariage. Il était une personne à l'écoute et très compréhensive. Toutes mes condoléances à sa famille."

Lucie T.

"J'ai eu la chance de travailler aux côtés de Claude. J'ai découvert un homme simple, droit, de grande écoute, toujours disponible pour donner des conseils précieux et avisés. Je ne l'oublierai pas."

Arnaud P.

"Hommage à un homme juste, sincère et fidèle à ses convictions, grand serviteur de La Madeleine. Et toute notre sympathie à sa famille à laquelle nous pensons fort."

Christine et François S.

"Nous garderons le souvenir d'un voisin posé, très aimable et surtout attentif aux autres. Il nous adressait toujours un petit mot gentil quand nous nous croisions dans l'ascenseur."

Isabelle et Tristan B.



Claude Jegou recevant l'écharpe de 1^{er} Adjoint des mains de Sébastien Leprêtre, en 2008.



Claude Jegou à l'occasion de la remise des prix du concours des écoles fleuries, en 2014.



Claude Jegou lors de la pose de la première pierre du pôle raquettes et du pôle technique municipal, en 2016.



Claude Jegou organisant l'opération "nettoyage de printemps", en 2017.

TOUTES GÉNÉRATIONS



Philippe Vanardois, illustrateur naturaliste conseillant les élèves de CE2 de l'école Edmond Rostand, dans la réalisation des illustrations d'un panneau sur l'histoire de la Deûle.

SI LA DEÛLE ET SA BIODIVERSITÉ VOUS ÉTAIENT CONTÉES... LES ENFANTS ET LA LPO L'ONT FAIT !

En collaboration avec la Ville de La Madeleine et à sa demande, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a réalisé des panneaux de présentation et de valorisation de la biodiversité de la Deûle et de ses abords. Ces derniers seront installés sur les murs des bords du canal à l'arrivée du printemps.

L'un de ces panneaux aura pour objet l'histoire et les transformations de la Deûle. Celui-ci a été réalisé avec la participation des élèves de deux classes de CE2 de l'école Edmond Rostand. En janvier dernier, trois intervenants de la LPO se sont rendus dans les classes pour, dans un pre-

mier temps, expliquer le projet aux enfants et faire le choix des images, et dans un second temps, réaliser les dessins qui illustreront le panneau.

À cette occasion, les apprentis illustrateurs ont pu bénéficier des conseils de Philippe Vanardois, illustrateur naturaliste et ornithologue expérimenté. C'est lui qui sera l'auteur des illustrations de l'ensemble des panneaux, excepté celui réalisé par les élèves qu'il a accompagnés.

Première étape : reproduire avec précision les contours des images sélectionnées à l'aide d'un rétroprojecteur (1).

Deuxième étape : peindre à l'aquarelle les illustrations des paysages qui figu-

reront sur le panneau (2).

«L'aquarelle permet de créer la couleur exacte du sujet et, à l'aide d'un pinceau fin, de reproduire les moindres détails» explique l'artiste. Forts de ces conseils avisés, les enfants ont réalisé 11 peintures qui viendront illustrer l'histoire de la Deûle, d'une rivière à un canal, du Moyen Âge à aujourd'hui.

Dès le printemps, vous pourrez prendre le temps d'observer l'ensemble des panneaux. Une balade historique et explicative sur les bords de la Deûle, qui vous livrera en outre les secrets de la faune et de la flore locales (voir dans le prochain MAGdeleine).



Le Département du Nord, en visite à l'« éco-collège » Yvonne Abbas



Dans le cadre de la politique « Nord Durable », portée par le Département du Nord, celui-ci accompagne les collèges dans la mise en œuvre d'actions dans le domaine de la transition écologique.

Labellisé « éco-collège », le collège Yvonne Abbas a dernièrement reçu la visite de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Conseiller Départemental, accompagné de Marie Cieters, Vice-Présidente du Département en charge de l'éducation et des collèges et de Patrick Valois Vice-Président du Département en charge de la Ruralité et de l'environnement. Guidés par leur enseignante Madame Lestang, les collégiens membres du Club nature, les éco-délégués, ainsi que les apprentis jardiniers ont fièrement présenté leurs actions en faveur de la biodiversité au sein de

leur établissement : création d'abris pour la faune, entretien d'un potager, production d'électricité solaire, récupération de l'eau de pluie, compostage...

« C'était impressionnant mais nous avons eu plaisir à lire nos textes devant les élus car ils racontaient de bons souvenirs ! » se sont exprimés les jeunes collégiens en rappelant que leur établissement est également labellisé « refuge LPO », « Oasis nature » et « E3D niveau 3 ». Leur présentation s'est conclue par l'explication d'un nouveau projet sollicitant une subvention du Département : acquérir un nichoir doté d'une caméra afin d'observer les couvées d'oiseaux sans les déranger, ainsi qu'une longue vue.

L'ensemble des élus a félicité les élèves pour leur implication exemplaire !



FORUM ALTERNANCE

Trouvez une formation et décrochez un contrat !



En partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale, la Maison de l'Emploi et avec le soutien de la Région Hauts-de-France, le Point Information Jeunesse de La Madeleine vous donne rendez-vous pour la **8^{ème} édition du Forum Alternance, le jeudi 6 avril, de 9h à 13h, au complexe Romarin, rue Paul Doumer.**

Plus de 60 centres de formation et entreprises y proposeront des offres à pourvoir en alternance dans divers domaines d'activités, du CAP au Bac+ 8... Vous retrouverez, sur le site

internet de la Ville, l'ensemble des exposants présents sur le Forum Alternance 2023. Des démonstrations de métiers seront également réalisées.

UNE VISITE BIEN PRÉPARÉE, UNE MOTIVATION PROUVÉE !

Afin de maximiser vos chances de trouver votre formation et de décrocher un contrat, l'équipe du Point Information Jeunesse vous propose de vous accompagner gratuitement dans la préparation de votre visite au Forum Alternance. Et le jour J, pensez à amener votre CV !

Renseignements : Point Information Jeunesse, 12 rue du Moulin.
03 28 52 66 90 / informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr / www.ville-lamadeleine.fr



ACCUEILS DE LOISIRS INSCRIPTIONS

Les vacances de printemps arrivent à grands pas. Il est temps de penser aux inscriptions !

Du lundi 17 au vendredi 28 avril, 5 accueils de loisirs seront ouverts pour les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires.

Les inscriptions et le paiement se feront du lundi 20 au vendredi 31 mars.

Les inscriptions pour les accueils de loisirs des petites vacances scolaires sont obligatoires. Les enfants non-inscrits ne pourront pas être accueillis.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Ville et sur le Portail Famille.

Renseignements :
03 20 12 79 93
service-famille@ville-lamadeleine.fr

DISPOSITIF «ARGENT DE POCHE» Inscriptions pour les missions du printemps !

Le dispositif municipal "Argent de poche" fête ses 2 ans ! Au cours de ces deux années écoulées une cinquantaine de jeunes madeleinois ont pu en bénéficier.

Ce dispositif permet aux Madeleinois de 16 à 17 ans d'obtenir une gratification de 30€ (15€ en espèces et 15€ en carte cadeau), en contrepartie de missions au service de la collectivité telles que : la réalisation d'inventaires, des travaux de décoration, de l'archivage, de l'aide apportée lors d'événements municipaux...

Les missions sont programmées pendant les vacances scolaires. Chacune d'entre elles est établie pour une durée de 3h30 et peut se dérouler entre 8h30 et 12h ou entre 13h30 et 17h.

INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS
Les candidatures pour les vacances de printemps sont ouvertes jusqu'au 31 mars.

Le dossier à compléter est disponible en ligne, sur le site internet de la Ville, ou à retirer auprès du PIJ, 12 rue du Moulin.



"c'est trop bien" !



À l'occasion de la première soirée pré-vacances organisée par le Centre Moulin, les ados madeleinois se sont affrontés autour d'un tournoi de Playstation !

CENTRE MOULIN ADO

10 rue du Moulin (Entrée par le parc de Lattre de Tassigny)
03 28 52 60 08
centre-moulin@ville-lamadeleine.fr



Depuis le début d'année, le Centre Moulin propose aux ados madeleinois de nouveaux rendez-vous, sous la forme de courts séjours, de soirées pré-vacances et de samedis en famille !

Alors, pour bien commencer cette nouvelle saison printanière, le Centre Moulin invite les ados à se retrouver pour partager de nombreuses activités :

> Séjour de printemps :

Du lundi 24 au vendredi 28 avril.

Départ vers le Pas-de-Calais, pour un séjour nature dans le joli village de Lisbourg où la rivière de la Lys prend sa source. Découvertes et "grand air" assurés !

Inscriptions à partir du 28 mars.

Places limitées.

> Week-end à Marchiennes :

Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril.

Au cœur du Parc Naturel Régional,

dans une ancienne gare transformée en relais éco-vélo, à l'entrée de la voie verte de l'Avesnois, les ados se lanceront dans des randonnées VTT et pédestres !

Inscriptions à partir du 14 mars.

Places limitées.

> Vacances de printemps :

Les ados seront accueillis au Centre Moulin **du lundi 17 au vendredi 28 avril**. Au programme : Koezio, accrobranche, courses d'orientation, grands jeux, équitation, sports collectifs...

Inscriptions à partir du 28 mars.

> Soirée "Karaoké" pré-vacances :

Vendredi 14 avril, de 19h30 à 22h.

Pour bien commencer les vacances, le Centre Moulin propose aux ados une soirée Karaoké ! Les micros sont déjà prêts, les voix échauffées... "The voice" n'a qu'à bien se tenir !

Inscriptions sur le site de la Ville.

LES ANIMATIONS FLEURISSENT, pour le plaisir des aînés madeleinois !

Chaque mois, en plus des activités annuelles habituellement proposées, la Ville de La Madeleine offre aux aînés un large choix d'animations sportives, de loisirs, festives ou encore pédagogiques.

Au programme des semaines à venir :**> "FA SI LA DANSER"**

Mercredi 29 mars, de 15h à 18h, restaurant Kléber.

Puisque le printemps est synonyme de renouveau, le traditionnel "thé dansant" change de formule et devient "FA SI LA DANSER" ! Un rendez-vous dansant et chantant, au cours duquel les aînés pourront apprendre de nouvelles chorégraphies et s'essayer au karaoké, au son des musiques des années 70 à nos jours.

> PÉTANQUE

Mercredi 5 avril, de 10h à 11h45, au boulodrome municipal, rue Léon Trulin, en partenariat avec "Les Amis de la Pétanque Madeleinoise".

Le saviez-vous ? La pétanque active les fonctions cognitives telles que la mémoire, la concentration, l'analyse de situation et la prise de décision ! C'est aussi l'un des divertissements sportifs les plus accessibles, les plus conviviaux et les plus authentiques ! Tirer ou pointer, à vous de choisir !

> JEUX DE SOCIÉTÉ

Mercredi 12 avril, de 14h à 16h, à la salle Malraux, rue Guynemer.

Les jeux de société sont bons pour la santé ! En effet, ils permettent de s'amuser et de se retrouver autour d'une activité commune, mais ils ont aussi la vertu de préserver la mémoire ! Jouez donc sans modération !

INSCRIPTIONS GRATUITES AUPRÈS DU SERVICE AÎNÉS : 03 20 12 21 62.





CHASSE AUX OEUFS OUVERTE !

Rendez-vous au Parc Malraux le lundi 10 avril

Comme chaque année, les petits Madeleinois équipés de leur panier inspecteront le Parc Malraux de fond en comble, à la recherche de gourmandises bien cachées.

À vos marques, prêts... partez ! Le lundi 10 avril, la poule et le lapin géants seront de retour à La Madeleine pour aider les enfants à trouver les chocolats cachés dans le parc !

Début de la chasse à 10h pour les maternels et à 11h pour les élémentaires.
Sur inscription gratuite.

Renseignements au 03 20 12 21 69.



FESTIVAL DES AMARYLLIS

L'association madeleinoise "Les Amaryllis" organise pour la 2^{ème} année consécutive son **festival de majorettes et pom pom girls** ! Plus de vingt groupes seront réunis pour faire virevolter les bâtons et agiter les pompons en cadence. **Rendez-vous le dimanche 16 avril, à partir de 10h, au Complexe sportif Flandre, rue des Gantois.** Entrée : 2€.

Renseignements auprès de l'association : 06 21 57 89 35

BLOC-NOTES

MARS

Samedi 18 à 10h et 16h30

Expédition au poil

Spectacle familial rempli d'interactions, de surprises musicales et d'humour. Par la Cie Combin'art.

À partir de 3 ans.

Au Millénaire, 35 rue Saint-Joseph.
Renseignements au 03 20 55 19 51
www.cca-lamadeleine.fr

Mercredi 29 à 10h30 et 15h30

Tom Pouce

Spectacle mêlant conte, jeu d'acteur et musique électro-comptine.

À partir de 6 ans.

Au Millénaire, 35 rue Saint-Joseph.
Renseignements au 03 20 55 19 51
www.cca-lamadeleine.fr

AVRIL

Jeudi 6

Usine de Danone

Plongez au cœur des secrets des célèbres yaourts !

Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35

MAI

Jeudi 4

Journée à Charleville-Mézières

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA au 06 71 77 10 66

Mercredi 10

Journée dans l'Avesnois

Visite du musée de la Cour des Potiers à Ferrière-la-Petite et du musée du Forum antique de Bavay "La vie des romains dans la Cité".

Renseignements et inscriptions auprès du SI au 03 20 74 32 35

JUIN

Jeudi 15

Journée à Durbuy

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA au 06 71 77 10 66

3 LOTOS SINON RIEN !

Préparez-vous à placer vos pions sur les bons numéros, pour remporter l'un des nombreux lots mis en jeu par les associations madeleinoises. Vous l'avez compris, la saison des lotos est ouverte !

Le loto est un jeu de hasard, convivial et familial, où chacun a une chance de gagner, et qui fait vivre les associations. Trois rendez-vous vous attendent :

> AGISSONS POUR CÉCILE

Samedi 1^{er} avril, à 14h

Au restaurant scolaire, rue Kléber
Loto organisé afin d'aider à favoriser la réalisation du projet d'autonomie de Cécile, atteinte d'une maladie neuromusculaire.

Inscription au 06 23 23 79 67
agissonsourcescile@gmail.com

> JUDO CLUB LA MADELEINE

Samedi 8 avril, à 13h30

Au restaurant scolaire, rue Kléber

Comme chaque année, le club de judo organise son loto au profit de l'organisation de stages sportifs pour les enfants de l'association.

Restauration et buvette sur place.

Inscription au 06 50 45 33 86

> LA MADELEINE VOLLEYBALL

Lundi 1^{er} mai, à 14h

2 Clos Saint Vital

Un super loto avec restauration sur place au profit de l'association.

Inscription au 06 43 96 70 04





Spectacle théâtral et musical **MON TCHAIKOVSKI**

En 1876, la baronne Von Meck découvre le compositeur Piotr Ilitch Tchaïkovski. Elle éprouva instantanément un amour inconditionnel, tant pour le compositeur que pour l'homme.

Débute alors une relation épistolaire prolifique et fascinante, entre considérations musicales et confessions intimes.

MARDI 28 MARS À 19H30 À LA CHAUFFERIE HUET - Tout public
Renseignements au 03 20 12 44 43 ou chaufferiehuet@ville-lamadeleine.fr
GRATUIT sur réservation : www.ville-lamadeleine.fr

Par Cyranoproduction / Comédienne : Flora Thomas / Pianiste : Anne Wischik / Mise en scène : Emmanuelle Bougerol.

"LES ORCHESTRALES"

**SAMEDI 1^{ER} AVRIL À 15H ET 18H
À LA CHAUFFERIE HUET**

Tout public
GRATUIT

**CONCERTS DU CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE :**

À 15h : Lever de rideau avec l'ensemble de guitare, puis les orchestres 1^{er} cycle vents et cordes.

À 18h : Lever de rideau avec un ensemble de harpes, puis l'ensemble instrumental avec l'ensemble vocal, suivi de l'orchestre d'harmonie 2^{ème} classe.

Un week-end de concerts



Renseignements : 03 20 31 24 23 / conservatoire@ville-lamadeleine.fr
Réservation gratuite en ligne sur : www.ville-lamadeleine.fr

**DIMANCHE 2 AVRIL À 16H
À LA CHAUFFERIE HUET**

Tout public
GRATUIT

**CONCERT DE L'ORCHESTRE
D'HARMONIE DE LA MADELEINE :**

Reconnu comme l'un des meilleurs trombonistes de sa génération, Jean-Philippe Navrez ne laisse pas indifférent par sa sonorité et sa musicalité. Le soliste de l'Orchestre National de France accompagnera l'Orchestre d'Harmonie de La Madeleine dans le cadre de ce concert.

LONGUES JUPES ET CULOTTES COURTES Concerto en bébé majeur

Ce spectacle très jeune public raconte avec poésie et objets le regard du parent sur sa vie chamboulée avec un enfant et le regard de l'enfant sur le monde des parents.

Accroché aux jupes de sa mère, ce petit prince rêve son aventure et sa découverte du monde à travers les objets fascinants du monde des grands. Ces objets interdits prennent vie et se transforment en un ballet magique...

Le concerto en bébé majeur peut alors commencer !

MERCREDI 12 AVRIL À 16H30 À LA CHAUFFERIE HUET - À partir de 18 mois.
Renseignements au 03 20 12 44 43 ou chaufferiehuet@ville-lamadeleine.fr

GRATUIT sur réservation : www.ville-lamadeleine.fr

Par la compagnie l'Estafette.



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

SUBLIMER LE
QUOTIDIEN

La Madeleine expose ses **ARTISANS D'ART**

Les Journées Européennes des Métiers d'Art sont organisées chaque année par l'Institut National des Métiers d'Art (INMA) dans une quinzaine de pays à travers l'Europe. À l'occasion de cet événement européen, la Ville de La Madeleine souhaite mettre à l'honneur les artisans d'art madeleinois à la Médiathèque, un des quatre piliers du "carré magique culturel", qui fête cette année son 10^{ème} anniversaire. Rendez-vous le premier week-end d'avril, dans la salle d'exposition de la Médiathèque pour rencontrer : **Povera Slow Design** (bijoux papeterie et kits DIY textile), **Aude Dumenil** (peinture à l'huile et dessin fusain), **Serendipity** (illustration, linogravure, cyanotype, monotype), **Bougie Lilloise** (bougies, illustrations), **Au pouvoir des gemmes** (création artisanale de bijoux en pierres naturelles), **Atelier BAM!** (cadres, tableaux, objets textiles). Ces professionnelles des métiers d'art vous feront la démonstration de leur savoir-faire, un moment privilégié de partage et de découverte, source d'émerveillement.

SAMEDI 1^{ER} AVRIL DE 10H À 18H ET DIMANCHE 2 AVRIL DE 10H À 17H À LA MÉDIATHÈQUE. ACCÈS LIBRE.

DÉCROCHEZ LE POMPON !

La fête foraine fera son retour sur la Place du marché, du samedi 22 au mardi 25 avril, pour le plus grand bonheur des petits Madeleinois !

Pêche aux canards, manèges, jeux d'adresse, crève-ballons... des activités foraines traditionnelles qui plaisent à toutes les générations !



LES FENÊTRES QUI PARLENT Exposition et déambulation

La 26^{ème} édition de Facad'Art proposera, aux fenêtres d'habitants mais aussi dans l'espace public, des installations artistiques et des travaux réalisés dans les écoles : des assemblages de photographies, "portraits de territoires", valorisant ici le quartier Berkem.

- **Dimanche 26 mars, de 11h à 13h** participez à la déambulation organisée le 26 mars prochain. RDV devant "Le Vega", 95 rue du Pré Catalan.

- **Du 18 mars au 16 avril**, profitez des expositions aux fenêtres des habitants dans le quartier Berkem.



Plus d'informations sur www.berkemlabel.fr

ÇA SE PASSE À LA MÉDIATHÈQUE... OUVREZ VOS AGENDAS !

EN VOILÀ DES HISTOIRES !
Lectures à voix haute pour les enfants.

Mercredi 5 avril :
À 10h pour les enfants de 0 à 2 ans.
À 11h pour les enfants de 3 ans et plus.

Samedi 8 avril :
À 10h pour les enfants de 0 à 2 ans.
À 11h pour les enfants de 3 ans et plus.

Inscription gratuite sur le site internet de la Ville.

CONFÉRENCE ÉCRANS & ENFANTS
Samedi 25 mars, de 10h à 12h.
GRATUIT.
Inscription sur le site de la Ville.

Rencontre avec la psychologue Jessica Descamps à destination des parents, grands-parents et professionnels de l'enfance. Elle évoquera, en s'appuyant sur les recommandations des professionnels, les impacts positifs et négatifs que peuvent avoir les écrans sur les enfants de 0 à 6 ans. Un moment d'échange permettra aux participants de réfléchir ensemble à leur usage des écrans au quotidien et à la manière de créer du lien grâce à eux.



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
03 59 09 59 09
mediatheque@ville-lamadeleine.fr
www.mediathequelamadeleine.fr

72 rue Gambetta
Horaires d'ouverture :
Mardi de 14h à 19h
Mercredi, vendredi, samedi
de 10h à 18h

MISEZ SUR LE BON CANARD !

L'évènement festif municipal "Ma Deûle et moi" sera de retour le dimanche 14 mai ! À nouveau, il sera marqué par la traditionnelle "Duck-race", une course de canards organisée en partenariat avec le Rotary Club Lille - La Madeleine. Vous pouvez déjà miser, en ligne, sur vos canards ! De beaux lots sont en jeu ! Le bénéfice des ventes sera remis à l'association "UDA-PEI les papillons blancs du Nord".

Scannez le
QR Code



DÉFI ZÉRO DÉCHET

1^{er} rassemblement de l'année pour les « Z'Héros déchet » !

La réunion de lancement de la 3^{ème} édition du défi zéro déchet s'est déroulée le 28 février dernier à la Mairie.

Tous les Madeleinois intéressés étaient conviés afin de découvrir le dispositif, récupérer un « kit d'accompagnement » et prendre connaissance du calendrier des ateliers à venir.

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine a accueilli les habitants présents et a salué leur démarche. Justin Longuenesse, Adjoint délégué à la transition écologique a ensuite présenté le défi ainsi que les dispositifs portés par la Ville.

À l'occasion de ce temps fort, six nouveaux commerçants madeleinois ont aussi reçu la labellisation « commerçant zéro déchet », distinction remise par Olivier Robin, Adjoint délégué aux Commerces (plus de détails en page 21).

Après l'effort, le réconfort ! Commerçants, habitants et élus ont partagé le verre de l'amitié. Un temps d'échange convivial leur permettant de partager des conseils et astuces zéro déchet !



Prochains ateliers à venir pour les « Z'héros Déchet » : fabrication d'un lombricomposteur, conception d'un gel douche et d'un dentifrice, tri de son intérieur...

> Inscriptions au défi zéro déchet sur la plateforme du dispositif : familleszerodechet.fr

> Renseignements auprès du service transition écologique : transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr / 03 20 12 79 75

TOUS AU COMPOST !



Suite à la candidature portée par la Ville de La Madeleine auprès de la Métropole Européenne de Lille, 3 nouveaux sites de compostage collectif complètent les sites déjà existants :

(avenue du Maréchal Leclerc) : lancement du site le lundi 3 avril à 18h.

Parc Anne Frank, lancement du site le mercredi 5 avril à 18h.

Parc Yvonne Abbas (rue du Jardin de l'Arc), lancement du site le lundi 27 mars à 18h. Contact : compost.parc.yvonne.abbas@gmail.com

Renseignements sur le compostage collectif à La Madeleine sur : transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr 03 20 12 79 75

Terrain multisport - secteur botanique

EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS SUR LE MARCHÉ MADELEINOIS

L'entreprise « Les Alchimistes », en collaboration avec la Métropole Européenne de Lille et la Ville de La Madeleine, expérimente la collecte de biodéchets sur le marché madeleinois les lundis et vendredis. En février dernier, 82 participants ont déposé leurs déchets alimentaires. 275 kilogrammes de déchets par marché ont ainsi été collectés et ensuite transformés localement en compost !

Pour obtenir un bioseau et vous inscrire à cette collecte, rendez-vous à l'accueil des Services Techniques de la Ville au 303 rue Georges Pompidou de 8h à 12h et de 13h15 à 17h. Vous disposez déjà du matériel ? Inscrivez-vous à la collecte au 03 20 74 70 40 ou à service-technique@ville-lamadeleine.fr

SÉCURISATION RENFORCÉE AUX ABORDS DES ÉCOLES

La Ville de La Madeleine a mis en place des nouveaux dispositifs afin de sécuriser les abords des écoles Jeanne d'Arc et Kléber, ces nouveaux dispositifs ayant vocation à être déployés sur d'autres sites scolaires de la commune présentant une configuration identique.

> Dispositif lumineux sur les panneaux « passages piétons »

Les deux établissements disposent maintenant d'un nouveau dispositif lumineux composé de LEDS sur le panneau « passage piéton » situé à leur entrée. Ce dernier clignote dès qu'un usager emprunte le passage piéton ou lorsqu'un véhicule s'y approche. Ce dispositif permet de renforcer la visibilité de l'établissement

et des piétons, notamment lorsqu'il fait nuit.

> Passages piétons lumineux

La Ville expérimente également des passages piétons lumineux et intelligents situés à l'entrée des deux établissements. Composés de pavés lumineux directement intégrés à la chaussée, ces derniers s'illuminent dès qu'un piéton est détecté.

Sur la base de l'étude visant à sécuriser et apaiser les déplacements aux abords des établissements scolaires déclenchée par la Municipalité, celle-ci a sollicité de la MEL des aménagements dédiés à ce double objectif.



L'entrée de l'école Kléber est équipée d'un radar pédagogique et de dispositifs lumineux sur le passage piéton et sur le panneau annonçant ce dernier.



Les nouveaux dispositifs lumineux ont été installés à l'entrée des écoles Kléber et Jeanne d'Arc, à proximité des « totems crayons » signalant les abords des établissements.

Les totems crayons installés devant chaque école afin de signaler leurs abords seront prochainement remplacés par des versions plus modernes et personnalisées pour chaque établissement.



Entretien de l'église Sainte Marie-Madeleine

En tant que personne publique, la commune a la responsabilité d'engager les dépenses nécessaires à l'entretien et à la conservation des édifices dont la propriété lui est reconnue.

Dans le cadre de l'entretien de son patrimoine, la Ville de La Madeleine a entrepris des travaux de réfection à l'intérieur de l'église Sainte Marie-Madeleine du 30 janvier au 23 février. L'opération a nécessité l'utilisation d'une nacelle, permettant de gratter 1000 m² de peinture écaillée.

CARREFOUR PASTEUR : installation d'une passerelle

La Métropole Européenne de Lille, compétente en matière de voirie, a installé une passerelle destinée aux modes de déplacements doux (piétons et cyclistes), surplombant les voies de tramway au niveau du carrefour Pasteur. L'opération s'est déroulée dans la nuit du 2 au 3 février, afin de ne pas perturber la circulation. Le déplacement et l'installation de la passerelle ont nécessité l'utilisation d'une grue de levage 500 tonnes.

L'actuelle piste cyclable sera quant à elle réservée aux bus et notamment à la Liane 5 et les lignes 50 et 51, représentant près de 300 bus par jour, permettant d'éviter à ces derniers l'éventuelle congestion routière à ce niveau.

La passerelle encore inaccessible actuellement le sera au cours du printemps. Plus d'informations dans notre prochaine édition.



Préparation de l'installation de la passerelle



Le lendemain de l'installation de la passerelle

DOMUS SICILIA, LA SAVEUR DE L'ITALIE !



Le soleil de la Sicile rayonne sur le quartier Romarin ! Domus Sicilia, nouveau restaurant Italien vous accueille désormais le temps d'un déjeuner ou d'un dîner.

Tout commence il y a 12 ans en Sicile, lorsque Roberto voit une annonce en ligne pour un poste de serveur au sein du restaurant Italien

« La Bottega », localisé dans le Nord de la France. Très motivé et connaissant l'un des employés, il appelle ce dernier et propose sa candidature : « je viens même à pied s'il le faut ! ». Embauché, le Sicilien débute une nouvelle aventure... direction les Hauts-de-France ! Les années s'écoulent au sein de l'éta-

blissement dont Roberto devient bras-droit. En parallèle, une place en cuisine se libère et l'Italien est rejoint par son frère Alessandro.

Les deux « fratelli » ont un rêve : créer leur propre restaurant proposant une cuisine au plus proche de l'Italie. Roberto et Alessandro trouvent un local à La Madeleine, au cœur du quartier Romarin dans lequel Roberto a habité durant quelques années. De ce projet naît Domus Sicilia (du latin « domus » : « maison »).

Roberto et Alessandro s'entourent d'une équipe de choc, composée notamment de Gauthier, chef cuisinier français et d'Emmanuel venu tout droit de Sicile pour apporter son aide.

« Pizza classique » (classiques), « pizza contemporaine » (contemporaines), pasta, antipasti, piatti (plats), « dolci » (dessert), la joyeuse équipe vous propose une cuisine moderne et

ancrée dans la tradition sicilienne. Afin de vous concocter des plats de qualité, Domus Sicilia sélectionne soigneusement des matières premières qualitatives provenant de France et d'Italie. Pâtes à la truffe, burrata, calamar frais, espadon grillé, glace à l'amande, tiramisu « à la façon de la maison »... vous garantiront un voyage culinaire unique et intense.

Buon appetito !

DOMUS SICILIA

120 Avenue de la République

03 20 55 96 40

domus-sicilia.com

Réservations en ligne
ou par téléphone.

Ouvert le lundi et mardi midi, le mercredi, jeudi et vendredi midi et soir, le samedi soir.

Jeu de Pâques, tablée des chefs, vide-grenier, ... TOUTES LES ANIMATIONS DE L'UCAP !

> **JEU DE PÂQUES** : l'Union des Commerçants Artisans et Professionnels de La Madeleine organise un jeu à l'occasion de la fête de Pâques, avec des cadeaux à gagner ! Informations à retrouver sur le site internet de l'UCAP : ucap-lamadeleine.fr et sur les réseaux sociaux de l'association (Facebook et Instagram).

> **NOUVELLE ÉDITION DE LA « TABLÉE DES CHEFS »** : l'UCAP organise, avec le soutien de la Ville, la 5^{ème} édition de la « Tablée des Chefs ». Les restaurateurs participants vous donnent rendez-vous le samedi 13 mai sur la place du Marché, afin que vous puissiez découvrir les savoureux plats qu'ils vous auront concoctés !

> **TRADITIONNEL VIDE-GRENIER** : le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle, organisé par l'UCAP en partenariat avec la Ville, revient le dimanche 11 juin de 8h à 16h ! Les dates de réservations des emplacements seront indiquées sur le site internet de l'UCAP : ucap-lamadeleine.fr et sur les réseaux sociaux de l'association (Facebook et Instagram). Plus d'informations à venir dans notre prochaine édition.



Vide-grenier édition 2022



ATELIERS LOGEMENT

SOLiHA, l'association « Solidaires pour l'habitat » propose aux Madeleinois des ateliers sur la thématique du logement, en partenariat avec la Municipalité. Ces rencontres ludiques portent sur différentes thématiques :

- Atelier « habitat - sensibilisation à l'habitat durable » le **jeudi 23 mars de 10h à 12h.**

- Atelier « budget » les **jeudis 30 mars et 6 avril de 10h à 12h.**

Pour vous inscrire gratuitement, contactez le 03 20 12 79 80 ou rendez-vous directement sur le site de la Ville.

Le marché des artistes et artisans locaux fait son grand retour sur la place du marché le 30 avril et tous les derniers dimanches des mois de mai, juin et juillet.
● À l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art, des artistes exposeront leurs œuvres et savoirs-faire à la Médiathèque le 1^{er} et 2 avril (voir p.17)

LE NOUVEAU SUPER U EST OUVERT !



Après plusieurs mois de travaux, le nouveau supermarché « SUPER U » a ouvert ses portes le mardi 7 mars à La Madeleine, au cœur du quartier Saint Charles.

D'une surface de plus de 2 650m²,

le supermarché propose un large choix de produits du quotidien, ainsi qu'une sélection de produits issus du savoir-faire régional et français. La surface commerciale comporte plusieurs espaces dédiés : une boucherie proposant de la viande

issue des Hauts-de-France, une poissonnerie dont l'étalage provient de Boulogne-sur-Mer, un maraîcher s'approvisionnant auprès des fermes locales, une boulangerie fabriquant du pain et des viennoiseries sur place, un traiteur concoctant des plats cuisinés sur la base de « recettes maison », un traiteur asiatique, ainsi qu'une fromagerie. Bouchers, boulangers, crémiers, cuisiniers, poissonniers, vendeurs, hôtes de caisse... pour mener à bien sa mission, l'enseigne a recruté 75 salariés. Ces derniers ont bénéficié d'une formation interne de plusieurs semaines, auprès d'experts du métier.

À la tête du supermarché, Guillaume Dumarché, Madeleinois depuis 25 ans, concrétise un projet qu'il avait en tête depuis quelques années. Afin de faire face aux difficultés liées à la crise énergétique, le gérant a

misé sur un bâtiment peu énergivore dont le toit est végétalisé et doté de cellules photovoltaïques. Au niveau de la technologie, l'enseigne a fait le choix d'investir dans des réfrigérateurs de catégorie B, le tout permettant de limiter l'empreinte carbone du supermarché.

SUPER U

10 rue Bernard Ruyant
Ouvert du lundi au samedi de
8h30 à 20h et le dimanche de
8h30 à 12h45
03 28 80 75 22

6 NOUVEAUX COMMERCE MADELEINOIS LABELLISÉS « ZÉRO DÉCHET » !

Mis en place par la Ville de La Madeleine, la labellisation « commerçant zéro déchet », permet de reconnaître la démarche volontaire engagée par certains commerçants madeleinois. Pour être labellisés, ces derniers doivent répondre à un certain nombre de critères. Six nouveaux commerces madeleinois ont récemment obtenu le label.

> Joyä, restaurant vietnamien (149 avenue de la République).

Le Joyä utilise des contenants en verre, collecte et revalorise les biodéchets issus des restes de repas. Une consigne est aussi mise en place pour la vente à emporter et une réduction est réalisée si le client apporte son contenant. Les tables situées à l'entrée du restaurant ont été réalisées sur mesure avec du bois revalorisé.

> Le Festival Pizza, restaurant pizzeria (169 rue du Général de Gaulle).

Le Festival Pizza achète ses produits en gros afin de limiter les emballages. Le restaurant propose des « rest'bag » pour que les clients puissent emporter leur repas non terminé. Ces derniers bénéficient par ailleurs d'une réduction s'ils apportent leur propre contenant dans le cadre de la vente à emporter.

> Utopia, concept store dédié aux parents et aux enfants, salon de thé, boutique de vêtements (enfants) de seconde main, ateliers créatifs et conférences (46 rue Gustave Scrive)

Au sein de son salon de thé, Utopia propose des mets

salés concoctés par des restaurateurs locaux, ainsi que des gâteaux faits maison. Les restes de nourriture peuvent être emportés avec un « rest'bag ». Les vêtements non vendus de la boutique de seconde main sont quant à eux donnés à l'association « La sauvegarde du Nord ».

> Hoppiness Craft Beer, bar et boutique de bières artisanales (4 avenue Pierre Mauroy)

Hoppiness valorise le savoir-faire artisanal local et le circuit-court. La boutique ne distribue pas de sacs pour la vente à emporter. Côté bar, Hoppiness propose des planches apéritives concoctées avec des produits locaux ainsi que des crackers réalisés à partir de drêches (résidus du brassage des céréales utilisés pour la bière).

> Le Comptoir d'Aristée, fromagerie (79 rue du Général de Gaulle)

Le Comptoir d'Aristée utilise des pots en verre et collabore avec la « Consignerie ». La fromagerie incite ses clients à apporter leur propre contenant et met à leur disposition les cagettes qu'elle n'utilise plus.

> Eat and you, restaurant (120 av de la République)

Afin de limiter au maximum le gaspillage, Eat and You s'attache à maîtriser les quantités en cuisine. Le restaurant revalorise les bouchons des bouteilles auprès de l'association « Les bouchons d'amour ».



13 commerces madeleinois ont été labellisés depuis la création du dispositif en 2021. Retrouvez la liste complète sur le site internet de la Ville et repérez-les grâce au label « commerçant zéro déchet » apposé sur leur devanture.

ON A AIMÉ



1



2



3



5

1 à 3

À l'occasion des vacances d'hiver, les enfants de l'accueil de loisirs Louise de Bettignies ont rejoint les personnes âgées résidentes du Clos de la Roseraie pour partager avec elles une séance de sport intergénérationnelle. Une activité qui a fait du bien aux corps et aux cœurs !

5

Lyla, en CM1 à l'école Kléber aime le Taekwondo et... la Ville de La Madeleine ! À l'occasion du concours de la Saint Valentin organisé en février dernier, la petite Madeleinoise a déclaré sa flamme à sa commune : "J'aime La Madeleine parce qu'elle est jolie, il y a des plantes et plein d'autres choses". Lyla s'est vue remettre une carte cadeau par la Ville et un bon pour un goûter chez Utopia par l'UCAP.



6



7



8



9



10



11

6 et 7 Au début du mois, les enfants de l'accueil de loisirs du mercredi de l'école Gaston Leclercq et les aînés madeleinois ont été réunis à l'Espace Malraux, pour assister au spectacle musical de Suzane & Compagnie ! Des chansons qui évoquent les richesses et merveilles de la terre, et qui mettent en évidence sa fragilité et la nécessité de la préserver. Des sujets qui touchent toutes les générations et un spectacle qui les rassemble !

8 et 9 En janvier, puis en mars, la Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité a organisé deux sessions de formation aux gestes de premiers secours à l'enfant et au nourrisson, à destination des assistantes maternelles madeleinoises. Cette formation leur a été proposée par la Relais Petite Enfance, dans le cadre des formations continues.

10 et 11 Ce mois-ci, les aînés madeleinois se sont familiarisés avec l'outil informatique, dans le cadre d'un stage d'initiation proposé par la Ville. Un apprentissage pédagogique avec pour objectif de se former au numérique. Au programme : apprendre à manier la souris, à utiliser un clavier, à créer un document et à l'enregistrer. Des gestes qui peuvent paraître simples mais qui nécessitent de l'entraînement.

DES VACANCES PRINTANIÈRES SPORTIVES

Le retour des beaux jours est souvent source de motivation pour pratiquer une activité sportive ! Alors, pour vous accompagner et vous encourager dans votre démarche, la Ville de La Madeleine vous propose plusieurs événements sportifs pendant ces vacances de printemps !

DE L'OR POUR LE JUDO CLUB MADELEINOIS

CHAMPION RÉGIONAL MINIMES

Saad Guettaf peut être fier de son parcours et du résultat de ses entraînements ! Champion de district, vice-champion du Nord et désormais Champion Hauts-de-France catégorie minimas, le jeune madeleinois est sélectionné pour participer au Championnat de France de judo qui se déroulera à Paris, à la fin de mois.



MÉDAILLE D'OR AU CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE TAHITI

Maïté Descamps, professeure de judo club madeleinois et adhérente du club depuis 1995, a remporté la médaille d'or en individuel au Tournoi International de judo de Tahiti.

MARCHE NORDIQUE

Découvrez la marche nordique, sport de plein air, d'endurance et aérobique qui consiste en une marche accélérée avec des bâtons de marche spécifiques. Une activité accessible à tous, des débutants aux confirmés, à partir de 18 ans (bâtons fournis). **Lundi 17 et jeudi 20 avril, de 18h à 20h, au départ de la salle Salengro, 193 rue Roger Salengro.** **Inscription gratuite en ligne, sur le site internet de la Ville.** Places limitées.



STAGE DE PÉTANQUE

À La Madeleine, la pétanque se pratique toute l'année, pas que l'été ! Afin d'initier les enfants au plus célèbre des jeux de boules, la Ville organise, durant la première semaine des vacances de printemps, un stage de pétanque au boulodrome municipal, rue Léon Trulin. **Du lundi 17 au vendredi 21 avril, de 9h30 à 11h, pour les enfants de 8 à 12 ans.** **Inscription gratuite en ligne, sur le site internet de la Ville.** Places limitées.



STAGE DE NATATION

Pendant les vacances de printemps, un stage de natation est proposé aux enfants à partir de 5 ans. Afin de définir son niveau, votre enfant devra au préalable passer un test (sur rendez-vous auprès de la piscine). **Le stage se déroulera du mardi 18 au vendredi 21 avril.** Chaque séance dure 45 minutes. Préinscription à l'accueil de la piscine. **Informations et tarifs sur le site de la Ville et au 03 20 55 19**



Tournoi de futsal solidaire PARTICIPEZ À LA «MADE CUP» !

L'Association Sportive Éducative et Culturelle de La Madeleine (ASECM) organise **le samedi 29 avril, à partir de 8h30** un tournoi de futsal solidaire au complexe sportif du Romarin, afin d'apporter son soutien à Lylou, atteinte d'amyotrophie

> Vous souhaitez faire partie des équipes participantes ?

20 équipes (5 joueurs + 3 remplaçants) s'affronteront sur les terrains du complexe Romarin, rue Paul Dou-

mer. Frais d'inscriptions : 80 € par équipe, pour les 18 ans et plus.

La totalité des bénéfices de la journée sera reversée à la famille de Lylou.

> Vous souhaitez encourager les équipes et soutenir Lylou ? Vous êtes les bienvenus, une restauration sur place est organisée.

Renseignements sur la page Facebook : Made Cup

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

EXPRESSION LIBRE

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

ADIEU CLAUDE

Nous avons appris avec peine le décès de notre ancien collègue et ami Claude JEGOU.

Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, mais aussi au logement dans le dernier mandat, Claude a siégé au Conseil Municipal de 1995 à 2020.

Durant ce quart de siècle, avec implication, passion et maîtrise, il a marqué de son empreinte notre commune.

Élu apprécié, écouté et respecté, Claude était aussi connu pour sa bienveillance, sa générosité et son altruisme.

Nous pensons à lui, à tout ce qu'il a fait à et pour La Madeleine et nous adressons nos plus sincères condoléances à ses proches.

10 ORIENTATIONS POUR 2023

Mars est le mois où les orientations budgétaires sont présentées en conseil municipal.

Dans un contexte de crises climatique, énergétique et inflationniste, 10 orientations ont été fixées pour le budget 2023.

1/ Déployer les 3 boucliers, énergétique, anti-sécheresse et solidaire, qui ont déjà été délibérés par le conseil municipal pour faire face aux crises précitées,

2/ Poursuivre l'édification du « Carré

Magique Écologique »,

3/ Agir concrètement en faveur de la transition écologique,

4/ Enrichir et entretenir le cadre de vie et le patrimoine madeleinois,

5/ Porter une attention soutenue à l'enfance et à la jeunesse,

6/ Maintenir la mobilisation municipale en matière de sécurité et de protection des biens et des personnes,

7/ Pérenniser et proposer des rendez-vous visant à entretenir le « vivre ensemble »,

8/ Faire vivre les partenariats noués avec la Ligue contre le cancer, la Chambre des métiers, les communes voisines, la MEL et le Département,

9/ Partager des temps d'écoute et d'échanges avec les habitants,

10/ Et enfin confirmer une gestion rigoureuse des deniers publics et une fiscalité modérée, avec un taux de taxe foncière bâtie gelé à son niveau qui a été baissé l'an passé.

5@ DEPUIS 9 ANS

Cette année encore, l'association nationale des villes internet a délivré le label 5@, soit la plus haute distinction, à notre commune pour son engagement en faveur d'un internet citoyen.

Encore faut-il préciser d'une part que notre commune est distinguée à ce ni-

veau chaque année depuis 9 ans, et d'autre part que cette année, notre prix Territoire d'Excellence Numérique a aussi été confirmé.

2^{ème} ÉDITION DU CHÈQUE ÉNERGIE

L'an passé, notre commune a délivré un chèque énergie municipal à l'intention des foyers madeleinois confrontés à la précarité énergétique et déjà bénéficiaires du chèque énergie de l'État.

Saluée par la presse, cette initiative a aussi inspiré d'autres communes. Devant la flambée des prix de l'énergie et des prix à la consommation, nous avons décidé de reconduire cette mesure concrète de solidarité.

AMBASSADEURS DE LA TRANSITION

La politique municipale menée en matière de transition écologique s'incarne à La Madeleine par de nombreuses démarches et projets structurants : promotion des déplacements doux, plan de préservation de la ressource en eau, « Carré Magique Écologique », etc...

Cette politique s'exprime aussi via les dispositifs accompagnés et soutenus par notre municipalité comme le compostage collectif, les familles zéro déchets, etc...

C'est dans ce cadre que le conseil municipal portera la création d'un réseau

de citoyens ambassadeurs de la transition écologique.

CIMA

Le conseil municipal de mars sera aussi l'occasion de doter la boîte à outils de la démocratie participative madeleinoise d'un Conseil Intergénérationnel de la Mémoire et de l'Avenir.

Figurant dans notre projet municipal, cette nouvelle instance a vocation à réunir sur notre commune des représentants de l'ancienne et de la nouvelle générations, afin qu'ils partagent des expériences, des savoirs et des projets enrichissant la mémoire collective de notre commune et contribuant aussi à éclairer son avenir.

**“La Madeleine que nous aimons”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

LIBERTÉ ! LIBERTÉ D'EXPRESSION CHÉRIE !

Nous avons souhaité lors des vœux du maire, organisés le vendredi 29 janvier, pouvoir également vous remettre les nôtres. Ainsi, une élue de la liste AGIR POUR L'AVENIR s'est postée à l'entrée de la salle pour vous distribuer, sous forme d'un flyer, nos vœux 2023. Mais quelle ne fut pas sa surprise d'avoir été interpellé.e par la police municipale pour... infraction !

Menacé.e d'un PV qu'elle n'a finalement jamais eu, mais qui aurait eu le mérite de faire preuve, et interdite d'entrer dans la salle, on lui a alors notifié l'existence

d'un arrêté municipal pris la veille (!) par le maire afin d'interdire tout tractage dans un périmètre de 500 mètres autour de la salle Dhinnin.

Nous vous laissons juge de cette entrave flagrante à la liberté d'expression à La Madeleine et de la grave atteinte aux droits des élu.e.s de l'opposition. Mais au fait, que disait ce flyer (à lire sur notre site) ? Il nous présentait, vous rappelait comment s'inscrire sur les listes électorales et vous expliquait le rôle d'une opposition dans une démocratie...

L'existence de plusieurs projets politiques pour la Madeleine, la possibilité

pour chaque projet de vous être communiqué, pour chaque madeleinois.e d'exprimer sa préférence entre ceux-ci et l'existence d'une expression plurielle sont les conditions du pluralisme politique, fondement de la démocratie. Où est ce pluralisme à La Madeleine ?

TRANSPARENCE DEMOCRATIQUE ?

Le CCC (conseil communal consultatif) a « vocation à représenter l'ensemble des générations et des quartiers » de La Madeleine. Il peut être consulté par le maire pour toute question ou projet communal et peut émettre avis et propositions. Hélas, seulement 5 habi-

tant.e.s coopté.e.s sont censé.e.s y représenter les 22.000 madeleinois.es. Qui les connaît ? Aucun.e des 6 élu.e.s AGIR n'y est invité.e, ni associé.e.

Alors que s'y passe-t-il ? Qui y siège réellement ? Qui est consulté en votre nom ? Mystère dans cet entre-soi, car malgré nos relances, nous n'y avons pas accès et aucune liste des présent.e.s n'est jamais jointe aux comptes-rendus...

www.agir-avenir.org
facebook.com/agiravenir59

“Agir pour l'avenir”

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- Les déchets recyclables

(bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mercredi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- Les déchets non recyclables

(bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les horaires de sorties des poubelles :

- la veille à partir de 20h, lorsque la

collecte est antérieure à 9h

- et le jour même lorsque l'heure de collecte est comprise entre 9h et 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 20h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la

collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 805 288 396 ou sur www.encombrantsurrendez-vous.com Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Voire poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ?

Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou contact-dechetslillemetropole.fr

MARS, LE MOIS DE PRÉVENTION CANCER COLORECTAL

Le cancer colorectal touche chaque année plus de 43 000 personnes en France (dont environ 23 000 hommes et 20 000 femmes). Il est responsable de plus de 17 000 décès par an. Pourtant, détecté tôt, un cancer colorectal se guérit 9 fois sur 10 !

Dépister ce cancer est simple grâce au test immunologique. Ce test, rapide et efficace, est à faire chez soi. Il s'adresse aux femmes et aux hommes, de 50 à 74 ans, invités tous les 2 ans par courrier au programme national de dépistage du cancer colorectal.

Vous pouvez vous procurer le test de dépistage gratuitement :

> Commandez-le en ligne sur le site monkit.depistage-colorectal.fr muni du

numéro d'invitation qui figure sur votre lettre d'invitation, > Retirez-le auprès de votre médecin (généraliste, gynécologue, gastro-entérologue) à l'occasion d'une consultation ou auprès de votre pharmacien.



Pharmacie de garde

Pour connaître le service de pharmacie de garde les nuits, jours fériés et week-ends, appelez la Police Nationale au 17, ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25.

Vous pouvez également vous connecter au site Servigardes des pharmaciens :
<https://www.servigardes.fr/>

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Nahel IWANSKI, le 01/01 – Léana PARMENTIER, le 02/01 – Léa PARMENTIER, le 02/01 – Soline BIGO ASSAMOÏ, le 09/01 – Lucas BARBIEUX, le 12/01 – Gabriel BERNARD, le 13/01 – Eléna VERSLYPE, le 17/01 – Suzanne GUYOT, le 18/01 – Eugénie MALCOURONNE, le 01/02 – Martin DELOBEL, le 07/02 – Agathe LEROUGE, le 08/02 – Margot LESCUT, le 15/02 – May COUDERT, le 24/02.

LES MARIAGES

Kimberley DELBECQ et Nour Din EL WAVI, le 07/01 – Pauline DESPATURE et Romain BUIRE, le 21/01 – Renée GOVAERT et Daniel BARETTE, le 14/02.

LES DÉCÈS

Françoise FLIPO, le 01/01 – Gérard TELLIEZ, le 01/01 – Elena BRUERE, le 03/01 – Marc VANDEPUTTE, le 04/01 – Jeannine LIBERT, le 05/01 – Marie-Claire PICAVEZ, le 05/01 – Denis VASSEUR, le 06/01 – Thérèse GELIS veuve VERBEKE, le 06/01 – Monique TRISTRAM veuve RIVIERE, le 07/01 – Michel GABLE, le 07/01 – Gérard DUROZOÏ, le 08/01 – Bernard LORGUEZ, le 14/01 – Jean-Pierre DELCROIX, le 14/01 – Brahim BEN HASSINE, le 17/01 – Sam STAHL, le 19/01 – Marisa SCODELLARO épouse COLIN, le 19/01 – Claude JEGOU, le 25/01 – Suzanne DEWERDT veuve CORBU, le 25/01 – Claude VOLANT, le 25/01 – Ali DOUKAR, le 28/01 – Simone DERNAUCOURT

veuve COISNE, le 31/01 – Tassadit TONKIN, le 01/02 – Colette LELONG épouse DELHAY, le 03/02 – Jeanine GOSSEYE, épouse DEVOS, le 04/02 – Robert SUROY le 09/02 – Irène KEDZIERSKI veuve D'HAVE-LOOSE, le 10/02 – Hélène VANDENDRIESSCHE veuve VANWYNGÈNE, le 11/02 – Danielle BOUTROY, le 13/02 – Mamadou SOW, le 13/02 – Monique FONTENELLE veuve LENGELÉ, le 15/02 – Elisabeth DECHERF veuve VANDEN HEEDE, le 19/02 – Chantal GODEFROY veuve CARLIER, le 22/02 – Philippe EB, le 22/02 – Valérie DENNEULIN, le 23/02 – Francine DELEPLANQUE épouse LALAU, le 24/02.

VIVEZ LES COURSES À PARTIR DE 2,5€*

HIPPODROME DE MARCQ-EN-BARŒUL

FÉVRIER

LUNDI 27 ☀️

MARS

LUNDI 6 ☀️

SAMEDI 11 ☀️

VENDREDI 24 ☀️

LUNDI 27 ☀️

AVRIL

LUNDI 3 🌙

LUNDI 10 ☀️

LUNDI 17 🌙

LUNDI 24 ☀️

MAI

LUNDI 15 🌙

DIMANCHE 21 ☀️

MERCREDI 24 ☀️

JUIN

LUNDI 5 🌙

LUNDI 19 🌙

LUNDI 26 🌙

☀️ 16h - 20h

🌙 18h - 22h

GALOP TROT

*billetterie en ligne / 5€ sur place

✂️
INVITATION

Valable pour 2 personnes
à une journée de courses

WWW.CROISE-LAROCHE.FR



03 20 89 69 00



EXCLUSIVITÉ AU COEUR DE SAINT MAUR MAISON RÉNOVÉE



SAINT-MAUR

IMMOBILIER

*Découvrez ce bien
en ligne...*



106 avenue Saint-Maur
59110 LA MADELEINE
contact@saintmaur-immo.fr

*...ou lors
d'une visite :*

Tél. 03 20 138 138

 07 65 83 83 62

Retrouvez nos biens à la vente sur : www.saintmaur-immo.fr

